

## Note de Jean Monnet sur le problème allemand (22 septembre 1950)

**Légende:** Le 22 septembre 1950, Jean Monnet, commissaire général au Plan de modernisation et d'équipement, s'interroge sur les moyens d'organiser le continent européen tout en apportant une réponse adéquate au problème de la reconstruction économique, politique et militaire de l'Allemagne occidentale.

**Source:** Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Lausanne. Archives Jean Monnet. Fonds AMI. 4/4/5.

**Copyright:** (c) Fondation Jean Monnet pour l'Europe

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/note\\_de\\_jean\\_monnet\\_sur\\_le\\_probleme\\_allemand\\_22\\_septembre\\_1950-fr-1974dcb0-8ef7-488d-8831-11deef5bad0b.html](http://www.cvce.eu/obj/note_de_jean_monnet_sur_le_probleme_allemand_22_septembre_1950-fr-1974dcb0-8ef7-488d-8831-11deef5bad0b.html)

**Date de dernière mise à jour:** 20/10/2012

## Note de Jean Monnet sur le problème allemand (22 septembre 1950)

Le plan Schuman était le commencement de la création de l'Europe continentale organisée à l'initiative de la France. C'était en même temps le règlement du problème allemand par l'incorporation effective et matérielle de l'Allemagne de l'Ouest dans la communauté de l'Ouest continental, comprenant la France, l'Allemagne, l'Italie et le Benelux.

En commençant par l'acier et le charbon qui touchent les bases mêmes de l'économie de ces pays, on pensait établir les bases économiques de la communauté.

L'établissement du marché unique de la Haute Autorité supranationale, de l'Assemblée commune, donnait les réalités matérielles et psychologiques à la création de cette communauté nouvelle de l'Ouest européen. Ainsi les esprits commençaient à changer et on pouvait espérer, ainsi que la déclaration du 9 Mai le proclamait, que d'autres réalisations suivraient complétant graduellement la mise en commun de la vie de ces pays jusqu'alors désunis et ennemis.

Ainsi, l'Europe serait née, se serait constituée et, au cours de son enfantement, les formes d'association avec la Grande-Bretagne auraient été trouvées.

C'est dans ces perspectives et dans ces espoirs que les six pays : France, etc... se sont mis autour de la table.

Ils ont progressé et on peut envisager que les problèmes qui leur ont été posés sont maintenant susceptibles de solutions.

Le problème politique essentiel : la part dirigeante de la France qui était acceptée implicitement par tout le monde, demeure encore à régler quant à sa forme concrète et par un nombre de voix plus grand que les autres dans l'Assemblée commune.

Dans le problème économique, la part de l'Allemagne au fonds de péréquation clairement implicite dans la déclaration du 9 Mai et dans les négociations jusqu'à ce jour, demande à être chiffrée sur la base du bilan général en cours d'établissement.

Dans les conditions de politique générale, qui existaient au début du plan Schuman, il n'y avait aucun doute que ces problèmes auraient reçu des solutions satisfaisantes.

Aujourd'hui, l'affaire de Corée et l'insistance mise sur la nécessité pour les Nations de l'Europe de l'Ouest d'avoir la participation allemande, risque de remettre tout en question. En bref, les événements ont été plus vite que la réalisation du plan Schuman.

Ils ont fait accepter par tous les esprits que la participation allemande est nécessaire et juste dans l'organisation générale du monde de l'Ouest et la question qui se pose est de savoir si, pour déterminer cette participation, on se laissera aller à la fatalité historique de la réadmission dans la communauté internationale d'une Allemagne nantie de tous les attributs de la souveraineté et, partant, de forces armées, ou - au contraire - si on donne à l'Allemagne la solution du plan Schuman par son incorporation dans une Europe continentale de l'Ouest, de telle sorte qu'éliminant ainsi : d'une part, la notion du sentiment national et militaire allemand et le remplaçant par un sentiment européen plus large, et en même temps hâtant la création de cette Europe de l'Ouest, élément essentiel de l'ensemble de la défense atlantique et de la prospérité de la communauté des peuples libres.

En d'autres termes, la question qui se pose est de savoir si l'on traite de l'Allemagne ou de l'Europe continentale. Si l'on traite de l'Europe continentale, on règlera le problème allemand ; si l'on traite de l'Allemagne, on empêchera la constitution de l'Europe.

Actuellement, l'opinion publique allemande est hésitante et divisée ; certains de nos interlocuteurs, tels que le Professeur Hallstein reflétant d'ailleurs autant que j'en puisse juger le sentiment d'Adenauer, sont en

faveur du plan Schuman et de la constitution d'une Europe de l'Ouest dans laquelle l'Allemagne s'intégrera réellement ; d'autres, et leur voix se fait plus forte tous les jours, reflètent le réveil purement national.

Le communiqué publié à New-York précise qu'en ce qui concerne les arrangements pour la défense militaire de l'Europe et la production de l'équipement, la place éventuelle de l'Allemagne occidentale dans cet effort sera discutée.

Je me permets de suggérer que c'est là le moment pour nous de demander que cette place soit située dans une organisation continentale européenne de défense avec une Haute Autorité supranationale de défense, comme c'est le cas pour le charbon et l'acier.

La nécessité de ce développement de l'organisation continentale européenne est, à mon avis, indispensable aujourd'hui si nous voulons éviter la renaissance d'une Allemagne nationale, qui deviendrait un jour prochain une catastrophe pour tous, se produit avant que la question des relations de cette organisation continentale européenne avec l'Angleterre n'ait été réglée.

Je crois que nous devons également l'aborder car les événements vont si vite que nous ne pouvons plus traiter partiellement les problèmes.

Tous les discours des récents mois ont montré clairement que l'Angleterre ne participerait pas sous la même forme que les pays de l'Ouest à la création de cette communauté continentale de l'Ouest, dans cette Europe continentale dont la création est nécessaire si nous voulons régler le problème allemand. Rechercher la solution de ses relations dans le cadre Europe-Angleterre n'aboutira pas car l'Angleterre ne peut se dissocier des Dominions et ne fera rien sans la participation effective des U.S.A. C'est donc dans un cadre élargi que les solutions doivent être recherchées ; c'est dans le cadre Etats-Unis – Angleterre, Dominions, que l'Europe de l'Ouest pourra.

En fait, déjà, c'est sur ces bases que dans de nombreux terrains les solutions sont recherchées. L'organisation de la défense est atlantique ; les propositions économiques du Gouvernement français concernant les matières premières et le financement se placent dans le même cadre.

Le moment est donc venu d'harmoniser tout cet ensemble, car si nous ne le faisons pas, aucun de nos problèmes ne pourra être réglé réellement.

Il s'agit donc que l'ensemble atlantique, c'est-à-dire : les U.S.A., l'Angleterre, les Dominions et l'Europe, prenne une forme [...] et qu'au sein de cet ensemble dont l'Angleterre et les Dominions font partie, qu'il soit reconnu par les U.S.A. et l'Angleterre qu'une des lignes politiques essentielles de la communauté, soit la création de la Fédération Européenne de l'Ouest, sur la base du plan Schuman, sous la conduite de la France :

1°) en d'autres termes, je me permets de vous faire deux suggestions concrètes : l'une, c'est que le problème de l'armement soit différé pour étude complémentaire ou si des décisions doivent être prises maintenant, qu'il soit entendu que le [...] de l'armement allemand soit pris dans le cadre du plan Schuman avec une Haute Autorité ;

2°) que l'ensemble de toutes les propositions françaises de défense et autres soient vues dans un cadre atlantique comprenant ces différents [...], [...] avec des relations de conseils et d'assemblées assez souples, mais au sein duquel [...], mais dont tous les pays accepteraient que la politique des allemands soit la création de l'Europe continentale.